

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 29 juin 2020

Présents : Mr FEVRIER, Maire. Mme IZOULET, adjointe au Maire. Mme MALGOUZOU, Directrice de l'école. Mme CELLOU, Mme FEYT, Mr JOHANY, Mr LEPLAT, Mme MONTIL, Mr MOURADOFF, Mme NOYGUES, Mme PARAMELLE, Mme PIGOT, Mme SOLIER, Mme TOIRE, professeurs des écoles. Mme YBORRA, Déléguée Départementale de l'Education Nationale. Mme ANSELME, directrice ALSH et TAP association Familles Rurales., Mme BONNISSEAU Cécilia, Mme CALMEJANE Anne-Laure, Mme CALMEJANE Aurélie, Mme FALIES Laetitia, Mme GAUZINS Cécile, Mme MASSON Virginie, Mme TREMET Valérie, représentants des parents d'élèves.

Excusés : Mme VIVENOT, Inspectrice de l'Education Nationale. Mr BASSET Philippe, Mme CAUMEL Jessica, Mme CZUBATY Sabine, Mme LUPIANEZ Claire, représentants des parents d'élèves.

Madame MALGOUZOU invite les participants à se présenter lors d'un tour de table. Deux secrétaires de séance sont désignées : Mme BONNISSEAU et Mmes MONTIL / PARAMELLE.

Mme MALGOUZOU indique que Mr GROUT Sébastien succèdera à Mme TOIRE Geneviève (maîtresse du RASED).

A ce jour, l'équipe enseignante ne connaît pas le nom des personnes qui complèteront le poste à mi-temps de Mme PARAMELLE, le 80% de Mme CELLOU et la décharge de direction de Mme MALGOUZOU. Il y aura des changements dans l'équipe enseignante : départs de Mr Leplat et Mr Johany.

I. Bilan de l'année scolaire

A. Effectifs

L'effectif total de l'école est de 160 élèves actuellement.

B. Intervenants auprès des élèves au cours de l'année scolaire :

- Laurent MARSAN, conseiller pédagogique départemental en musique, auprès des élèves du CP au CM2, dans le cadre de la préparation pour le spectacle du Festival d'Expression Infantile à Aurillac.
- Didier HUGUET, enseignant spécialisé en occitan est intervenu une fois cette année avant le confinement.
- Mme LABROUSSE, responsable de la médiathèque, pour toutes les classes de l'école. Elles se sont rendues à la Médiathèque de Saint-Mamet, régulièrement sur la première partie de l'année.
- Jonathan JOFFRE, intervenant rugby de Maurs (6 semaines en septembre et octobre), pour les CM2
- L'infirmière scolaire de secteur, Madame RIGALDIE Aline, qui a proposé une action concernant la vigilance face au CORONAVIRUS.
- François MARQUET du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) est intervenu pour les classes de CP et CM1 dans le cadre du projet 1, 2, 3 Plant'Haie de la Maison pour la Science en Auvergne (MPSA).
- Isabelle COSTES et Catherine LEYMARIE sont intervenues pour le MACLO GS CP et le plan mathématiques.

L'équipe enseignante tient à remercier toutes ces personnes pour la qualité de leurs interventions.

C. Sorties et activités scolaires

Toutes les sorties scolaires proposées sont pensées dans le cadre du projet d'école et des projets de classe. Il s'agit soit d'un démarrage d'un apprentissage, soit d'un aboutissement. Les sorties sont en lien avec les programmes nationaux que nous devons respecter.

Nous allons aborder les changements (apportés par rapport aux activités présentées au premier conseil d'école), qui ont eu lieu durant cette année scolaire, les projets qui se sont rajoutés ou au contraire qui n'ont pu se faire notamment suite au confinement et/ou déconfinement.

Annulation :

→ Du projet « poney » pour la classe de TPS/PS (prévu en juin). Une demande a donc été faite à l'APE pour pouvoir le reconduire dès l'année prochaine, ce qui a été accepté, si les conditions sanitaires le permettent.

→ Des sorties de fin d'année pour toutes les classes : sortie « aux jardins contés » de La Ségalassière en maternelle, sortie au Château de Pesteil et à La Plantelière pour les GS et CE1, sortie à Micropolis pour les CP et CM1.

→ Des regroupements sportifs pour toutes les classes

→ Pas d'intervention du DUMISTE Denis Wagenmann pour la maternelle.

→ De la plantation de la haie pédagogique par les élèves de CP et CM1, dans le cadre du projet 1, 2, 3 Plant'Haie.

→ Du Festival d'Expression Infantile

→ Du troisième visionnage du film du projet Ecoles et cinéma.

→ De la deuxième intervention du module rugby pour les CM2

→ De l'intervention CPIE La rivière chez les GS, les insectes pour les CP CM1

→ Du spectacle de la Communauté de communes pour les classes maternelles

→ De la dernière séance de piscine pour les CM1 et CM2.

L'équipe enseignante tient à remercier tous les personnes (parents, grands-parents ainsi que les enseignants retraités), qui accompagnent lors des sorties scolaires (et piscine), et l'APE pour leur financement.

La fête de l'école est également annulée cette année.

D. Bilan des Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC ont eu lieu après le temps scolaire le lundi ou le mardi de 16h00 à 17h00. Environ une centaine d'élèves a bénéficié de cette aide au début de l'année scolaire.

Cette aide peut avoir trois objectifs :

- aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages
- aide au travail personnel (méthodologie et organisation)
- activité prévue par le projet d'école

E. Intervention du RASED

Mme Blanchet (maîtresse G rééducatrice), Mme Galvaing (psychologue scolaire) et Mme Toire (maîtresse E, chargée de l'aide spécialisée à dominante pédagogique) sont intervenues cette année dans l'école pour aider les élèves en difficultés.

F. Gestion de la crise due au Coronavirus

Il a été décidé conjointement avec la mairie, de mettre en place une charte ou vademecum de la communication autour de l'école. Cet outil, dont chaque parent pourra prendre connaissance va

préciser les fonctions de chaque partenaire autour de l'école. Un document de présentation de cette charte sera distribué à l'ensemble des membres de la communauté éducative. Un exemple est donné : problème des réunions sur le temps scolaire pour préparer les TAP.

En ce qui concerne le Collège, une réunion aura lieu demain, mardi 30 juin, au Collège entre Mr Mouradoff, la Principale du Collège et des enseignants du Collège. Cette réunion vise à faire la passation des dossiers scolaires et permettra à Mr Mouradoff de préciser le profil de chaque élève. Le mois de septembre (voir jusqu'au mois d'octobre) sera une mise à niveau de tous les 6èmes. Il n'y aura pas de visite du Collège comme il a été indiqué dans un mail, mais une intégration des élèves au mois de septembre.

En ce qui concerne les autres élèves de l'école, comme nous vous l'avons indiqué également sur les LSUN (Livrets Scolaires Uniques Numériques) ou par mail, les conditions d'enseignement au deuxième et troisième trimestres n'ont pas permis d'évaluer les élèves. Chaque compétence est donc considérée comme étant en cours d'acquisition. A la rentrée scolaire prochaine, des évaluations seront effectuées pour connaître le niveau scolaire réel de chaque enfant. Nous tenions à renouveler nos félicitations aux enfants pour leur participation dans le cadre de l'enseignement en distanciel ainsi que nos remerciements aux parents pour leur collaboration dans le cadre de l'école à la maison.

PS : du 16 mars 2020 au 11 mai 2020 : période du confinement liée au coronavirus.

Nous avons remarqué que le retour en classe des enfants est plus apaisé au retour de la pause méridienne, qu'il y a moins de conflits à gérer. Le taux d'encadrement supérieur à ce qu'il était avant le confinement semble bénéfique ainsi que les activités qui ont été proposées aux enfants sur ce temps-là.

II. Organisation pédagogique pour l'année 2020-2021 (actualisée au 29 juin 2019)

A. Ecole

La rentrée des élèves aura lieu le mardi 1^{er} septembre.

Pour l'année scolaire 2020-2021 il est prévu actuellement 140 élèves à la rentrée de septembre.

A ce jour :

- 26 C.M.2 (passage en 6^{ème}) et 1 GS, 2 CP, 1 CE1 et 2 CE2 quittent l'école, (déménagement),
- 11 inscriptions en P.S.
- 2 inscriptions en TPS (pour une rentrée en septembre, janvier ou avril)
- aucun élève n'arrive d'Omps (CM1)
- 1 arrivée dans l'école pour déménagement sur la Commune de Saint Mamet et sera scolarisé en CE2 (en cours d'inscription)
- 1 élève arrive d'Omps en classe de GS, 1 en classe de CM2

Classe	T.P.S	P.S.	M.S.	G.S.	C.P.
Effectif	2	11	17	20	12
	13				
Enseignant(e)	Corinne MONTIL		Sandrine MALGOUZOU + ? (pour décharge de direction : 1 jour et demi)	Sylvie PARAMELLE +	Isabelle NOYGUES

Classe	C.E.1	C.E.2	C.M.1	C.M.2
Effectif	17	24	16	21
Enseignant(e)	Véronique CELLOU + ?	Isabelle PIGOT	Nadège FEYT	Alexis MOURADOFF

L'organisation des classes appartient à l'équipe enseignante et est susceptible d'être modifiée.

B. Temps d'Activités Périscolaires (prise de parole par Sandrine Anselme)

Cette année nous avons eu 132 enfants inscrits sur les activités et pratiquement autant d'enfants le jeudi et le vendredi.

Aucun changement concernant les horaires et les jours le jeudi, et vendredi de 15h30 à 17h00. Pas de changement non plus pour l'organisation, le jeudi, il s'agit plutôt d'activités diverses par (rollers, motricité, théâtre, art plastique, projet foot à l'école,...). Pour les plus petits, 3 groupes sont constitués et les enfants tournent sur les activités. Pour les plus grands, plusieurs activités sont proposées et les enfants devront s'inscrire pour la période de vacances à vacances. Pour ceux qui ne choisissent pas d'activité, il sera proposé des "activités libres" telles que lecture, jeux de société, dessins et devoirs... Le vendredi nous proposons aux enfants de réfléchir autour de projet commun comme le spectacle de Noël, le carnaval, la fête de l'école). Aujourd'hui il y avait 9 groupes le jeudi et 8 le vendredi. Un COPIL TAP se réunit régulièrement entre la Municipalité, l'école, la DDEN, les parents d'élèves et l'Association Familles Rurales afin de pouvoir faire un bilan des activités, discuter des problèmes rencontrés si nécessaire et parler des projets à venir.

Petit rappel, il est important de signaler les absences.

III. Travaux et budget

Travaux :

- Il est demandé à la mairie de doter les pieds des chaises de tampons (ou balles de tennis) pour les classes de la TPS au CE1.
- De plus, pour la classe de CP serait-il possible d'équiper les chaises avec des balles de tennis et des tuyaux PVC, chambres à air ?
- Dans la classe de CE2 serait-il possible d'harmoniser les tables ?
- Serait-il possible de vérifier la stabilité des tables dans les classes dans toutes les classes ?
- Dans la classe de TPS PS serait-il possible de fabriquer un meuble avec 3 étagères ? Et de déplacer 2 meubles se trouvant au stockage maternelle dans le local sous la cantine ?

Budget :

La subvention de la mairie versée à l'OCCE est de 56€ par élève scolarisé à l'école de Saint-Mamet-La Salvetat au mois de janvier de l'année.

Le montant de la subvention devrait être voté au prochain conseil municipal. De cette subvention sera déduit le montant des commandes de rentrée qui sont payés directement par la mairie. Cette subvention devrait être versée sur le compte de l'OCCE. Ce budget est destiné à changer les manuels, à faire un réassort du matériel de papeterie, des fichiers, des jeux éducatifs, du matériel pédagogique...

L'équipe enseignante remercie la Municipalité pour l'achat à nouveau des dictionnaires pour les CE2.

IV. Sécurité

Compte tenu des circonstances de scolarisation, seul le premier exercice incendie a été réalisé. 1 exercice PPMS a eu lieu le 17 janvier 2020 de 9h53 à 10h49. Alarme peu audible. Tout le monde a entendu l'alarme grâce à la vigilance et à la connaissance de l'exercice. Dans la mesure où le seuil de décibel est au maximum au niveau de l'alarme, il serait souhaitable d'avoir un système d'alerte lumineux dans chaque classe ou un relais sonore supplémentaire.

V. Questions des parents

« L'utilisation du gel hydro alcoolique ? » :

Le gel hydro alcoolique a été utilisé de façon très exceptionnelle dans les classes de maternelle. Dans les classes élémentaires, il a été employé lors de la première phase de déconfinement avant le passage aux toilettes (le passage aux toilettes étant suivi d'un lavage des mains au savon) et à la sortie des classes. Depuis la deuxième phase de déconfinement, il n'est pratiquement plus utilisé dans l'école pour les enfants.

« Appels téléphoniques aux familles : serait-il possible, si la situation de confinement se renouvelle l'année prochaine, que les appels soient passés par les enseignants (des enseignants avait laissé leurs coordonnées téléphoniques personnelles pour que les parents puissent les appeler en cas de difficultés. Les parents d'élèves ont trouvé ce système un peu gênant) ? » :

Tous les enseignants ont en effet laissé leurs coordonnées aux parents. Le lien avec les familles restait le principal objectif. Il appartient à chaque enseignant d'en définir les modalités.

Intervention de Mr Le Maire :


- La gestion a été très compliquée au niveau de la Mairie depuis le déconfinement. Du personnel supplémentaire a été mis à disposition de l'école pour que les 8 groupes de classe ne se mélangent pas, c'est pourquoi les horaires de garderie ont été limités. Mr Le Maire a déploré que les directives du Ministère soient arrivées aussi tardivement pour les deux phases de déconfinement. Mr Le Maire remercie l'équipe enseignante et les personnels communaux d'avoir pris soin de protéger les enfants en respectant le protocole sanitaire.
- Il réfléchit sur la possibilité d'échanger des informations utiles entre l'école, le Centre et les TAP dans le respect de la RGPD d'où l'idée d'avoir un règlement unique entre école et périscolaire. Mme Malgouzou attend une réponse de l'Inspection de l'Education Nationale sur la faisabilité de cette proposition.
- Mr Le Maire précise que les horaires de garderie reprendront normalement en septembre si les conditions sanitaires le permettent.

Mme Malgouzou demande aux parents de rester vigilants avant la rentrée scolaire car certaines informations pourront être communiquées par mail.

Mme Bonnisseau, après dix ans en tant que représentante de parents d'élèves, tient à remercier l'équipe enseignante, les ATSEM, Mme Anselme, Cédric Calmejane et Jean-Louis Caumel, maîtresse Michèle pour leur engagement et leur investissement.

Mme Malgouzou remercie tous les participants et clôt la séance à 19h15.

Mme BONNISSEAU



Mme MALGOUZOU



Mme PARAMELLE

